

CONSEIL COMMUNAUTAIRE – REUNION DU 01 AVRIL 2019

L'an deux-mille-dix-neuf, le premier avril, à dix-neuf heures,

Le Conseil Communautaire de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière dûment convoqué le vingt-six mars deux-mille-dix-neuf par le Président Antoine CHÉREAU, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel intercommunal à Montaigu-Vendée, sous la présidence de Monsieur Antoine CHÉREAU.

Date d'affichage de la convocation : 26 mars 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 47

Étaient présents (38) : Jacques ALBERTEAU – Anthony BONNET – Jérôme BOSSARD – Lionel BOSSIS – André BOUDAUD – Francis BRETON – Guylaine BROHAN – Joël CAILLAUD – Michelle CHAMPAIN – Antoine CHÉREAU – Bernard DABRETEAU – Hubert DELHOMMEAU – Jean-Paul DENIAUD – Béatrice DOUILLARD – Véronique DUGAST – Claude DURAND – Martine FAUCHARD – Corinne FERRÉ – Bruno GABORIAU – Luc GIRARD – Damien GRASSET – Cécilia GRENET – Marie-Thérèse GRIFFON – Arlette GUIMBRETIERE – Eric HERVOUET – Anne-Marie JOUSSEAU – Florent LIMOUZIN – Angéline MAINDRON – Nicole NERRIERE – Michaël ORIEUX – Marc PRÉAULT – Sylvie RASSINOUX – Michelle RINEAU – Catherine ROBIN – Richard ROGER – Daniel ROUSSEAU – Philippe SABLÉREAU – Nathalie SECHER

Étaient représentés (5) :

Jean-Michel BREGEON a donné pouvoir à Angéline MAINDRON

Yvan BROSSEAU a donné pouvoir à Antoine CHÉREAU

Isabelle RIVIERE a donné pouvoir à Anthony BONNET

Aleksandra KUJALOWICZ a donné pouvoir à Florent LIMOUZIN

Patrick MÉRIEU a donné pouvoir à Marc PREAULT

Étaient absents excusés (3) : Claude BOISSELEAU – Michel LAÏDI – Mathias PICHAUD

Était absente (1) : Mélanie GUICHAOUA

Secrétaire de séance : Véronique DUGAST

Assistaient également à la réunion : Stéphanie BAFFOU, Directrice Générale des Services – Louis DERVÉ, Directeur de cabinet

DELTDMC_19_038 – Piste d'athlétisme du pôle sportif Maxime Bossis – Validation du plan de financement

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_038-DE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que le conseil communautaire par délibération n° DELTDMC_18_121 en date du 24 septembre 2018 a validé le projet de piste d'athlétisme.

Le projet proposé consistait en la réalisation d'une piste d'athlétisme en synthétique de niveau régional de 400 m, 6 couloirs (7 en ligne droite comme actuellement) en lieu et place de l'existante, sans modification de l'éclairage existant, l'aménagement d'une aire pour les lancers du marteau et du poids et d'un bloc technique comprenant un secrétariat et un espace chronométrage. La réalisation d'un 8^{ème} couloir en ligne droite, nécessitant la modification de l'éclairage, pouvait être envisagée dans un second temps.

Or l'étude technique a finalement démontré qu'il est impossible de réaliser a posteriori un 8^{ème} couloir en ligne droite comme envisagé initialement.

Par conséquent, cette modification du projet initial comprend la nécessaire réfection de l'éclairage public du terrain B en anticipation et la réalisation d'un éclairage total et homologué de la piste d'athlétisme.

Pour compenser ce coût supplémentaire d'aménagement, il est proposé de demander à la ville de Montaigu-Vendée un fonds de concours d'un montant de 105 000 €.

Après avis favorable du bureau communautaire du 25 mars 2019, Monsieur le Président propose à l'assemblée de modifier le projet et de valider le plan de financement tel que présenté ci-dessous :

Dépenses TTC		Recettes	
Dépenses	1 520 000 €	Autofinancement	700 000 €
		Contrat Région 2020	485 000 €
		FCTVA	230 000 €
		Participation Montaigu-Vendée	105 000 €
TOTAL	1 520 000 €	TOTAL	1 520 000 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Valide le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à demander un fonds de concours à la ville de Montaigu-Vendée d'un montant de 105 000 €, et à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

DELTDMC_19_039 – Piste d'athlétisme du pôle sportif Maxime Bossis – Attribution des marchés de travaux

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190325-DELTDMC_19_039-DE

Monsieur le Président informe l'assemblée que la réalisation des travaux de réhabilitation de la piste d'athlétisme du pôle sportif Maxime Bossis a fait l'objet d'une procédure de consultation lancée fin janvier 2019 sous la forme d'une procédure adaptée ouverte, soumise aux dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

relatif aux marchés publics. La date limite de remise des offres était fixée au lundi 25 février 2019 à 12h00, par voie dématérialisée sur le profil acheteur de la Communauté de communes.

Les travaux sont décomposés en deux lots, conformément aux dispositions de l'article 12 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics : Lot n°01 « Terrassements / VRD » et Lot n°02 « Equipements sportifs ».

Les travaux objet du lot n°01 « Terrassements / VRD » consistent en :

- La réhabilitation de la piste avec revêtement synthétique,
- Le décalage du terrain de football « B »,
- La mise en œuvre d'un revêtement synthétique entre la piste et le terrain de football,
- La mise en œuvre des enrobés autour de la piste,
- La reprise de l'assainissement,
- La pose de fourreaux pour l'alimentation du futur bloc technique, l'éclairage public et les équipements situés autour de la piste.

Le lot n°01 « Terrassements / VRD » sera conclu à tranches, conformément aux dispositions du décret susvisé :

- Tranche ferme ;
- Tranche optionnelle n°1 « Réfection accès piste en bicouche » ;
- Tranche optionnelle n°2 « Contrat annuel d'entretien résine imperméable ».

Ce lot n°01 comporte également une variante exigée / prestation supplémentaire éventuelle (PSE) « Réalisation d'un huitième couloir ». Les candidats avaient l'obligation de répondre à la solution de base et de chiffrer cette prestation supplémentaire.

Les candidats au lot n°01 « Terrassements / VRD » avaient également la possibilité de remettre une variante « autorisée » (en d'autres termes, à l'initiative du candidat) en plus de l'offre de base, en cohérence avec les caractéristiques décrites dans le cahier des charges « technique » et selon les modalités détaillées dans le règlement de la consultation.

L'exécution des prestations du lot n°01 débutera à compter de l'ordre de service de démarrage, pour une durée globale de 3 mois et demi de travaux (date prévisionnelle d'achèvement des prestations le 30 août 2019).

Le lot n°02 « Equipements sportifs » (équipements fixes et permanents, matériels de compétition, matériel d'entraînement et scolaires) sera quant à lui conclu sous la forme d'un accord-cadre avec maximum en application des articles 78 et 80 du décret du 25 mars 2016. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande avec un montant maximum « plafond » de commande fixé à 150.000,00 € HT sur 4 ans.

L'exécution des prestations objet du lot n°02 débutera à compter de l'ordre de service de démarrage des prestations, pour une durée de 4 ans.

Une Commission d'Attribution s'est réunie le jeudi 14 mars 2019 et a, d'une part, validé l'analyse des offres de chaque lot réalisé par les services, et d'autre part, approuvé le fait de retenir la variante exigée / prestation supplémentaire éventuelle « Réalisation d'un huitième couloir » du lot n°01 « Terrassements / VRD ».

Pour le lot n°01 « Terrassements / VRD », l'offre de base du groupement SPORTINGSOLS (85250 Saint-Fulgent) / SOFULTRAP (85250 Saint-Fulgent) a été jugée économiquement la plus avantageuse pour un montant total toutes tranches confondues de 826.595,72 € HT.

La variante exigée / prestation supplémentaire éventuelle « Réalisation d'un huitième couloir » est retenue pour un montant de 59.843,55 € HT.

L'offre de base + prestation supplémentaire éventuelle du groupement attributaire du marché se décompose comme suit :

- Tranche ferme : 806.255,72 € HT,
- Tranche optionnelle n°1 « Réfection accès piste en bicouche » : 17.400 € HT,
- Tranche optionnelle n°2 « Contrat annuel d'entretien résine imperméable » : 2.940 € HT,
- Variante exigée / Prestation supplémentaire éventuelle (PSE) : 59.843,55 € HT,
- TOTAL : 886.439,27 € HT.

Pour le lot n°02 « Equipements sportifs », l'entreprise MARTY SPORTS (49370 Saint-Clément-de-la-Place) est le seul candidat à avoir remis une proposition. Après analyse et négociation sur la partie prix, conformément aux dispositions du règlement de la consultation, son offre a été jugée « économiquement la plus avantageuse » au regard des critères d'attribution du lot n°02.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Retient la variante exigée / prestation supplémentaire éventuelle « Réalisation d'un huitième couloir » du groupement SPORTINGSOLS / SOFULTRAP d'un montant de 59.843,55 € HT,

- Autorise par conséquent Monsieur le Président à attribuer, signer et notifier le lot n°01 « Terrassement / VRD » au groupement composé des entreprises SPORTINGSOLS (85250 Saint-Fulgent) et SOFULTRAP (85250 Saint-Fulgent), dont l'offre de base a été jugée « économiquement la plus avantageuse » au regard des critères d'attribution, pour un montant total toutes tranches confondues et avec la prestation supplémentaire éventuelle de 886.439,27 € HT,
- Autorise Monsieur le Président à attribuer, signer et notifier le lot n°02 « Equipements sportifs » à l'entreprise MARTY SPORTS (49370 Saint-Clément-de-la-Place), dont l'offre a été jugée « économiquement la plus avantageuse » au regard des critères d'attribution, avec un détail quantitatif estimatif d'un montant de 154.114,79 € HT,
- Autorise Monsieur le Président à accomplir toute formalité utile à l'exécution de la présente délibération.

DELTDMC_19_040 – Constitution d'un Référentiel Topographique à très Grande Echelle (RTGE) sur des communes du département de la Vendée

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_040-DE

Monsieur le Président informe l'assemblée que la cartographie - selon l'article 7 de l'arrêté du 15 février 2012 de la réforme « Anti-endommagement des réseaux », modifié par l'arrêté du 18 juin 2014 - doit se conformer au standard PCRS (le plan de corps de rue simplifié) établi et mis à jour par le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG).

Ce format d'échange PCRS est rendu obligatoire dans le cadre des réponses aux DT et DICT et reste une opportunité pour tous les gestionnaires de réseaux et voirie.

Comme tout référentiel et comme tout état initial, la mise en œuvre reste complexe : étudier l'existant, les différentes techniques d'acquisition et définir les utilisateurs potentiels...

Depuis 2015, Géo Vendée se charge de rassembler tous les éléments nécessaires à la définition d'un projet partenarial. En effet, s'il concerne en tout premier les gestionnaires de réseaux, cet outil reste de la responsabilité des collectivités (mise à disposition d'un fond de plan à grande échelle et à jour). C'est pourquoi afin d'emmener un maximum de partenaires dans ce projet, Géo Vendée travaille pour que cette cartographie à grande échelle (RTGE) soit d'usage au plus grand nombre.

C'est dans ce contexte qu'a été constitué un premier groupement de commandes composé de Géo Vendée, le SyDEV, Vendée Eau, La Roche-sur-Yon Agglomération, la Communauté de Communes du Pays de Saint-Gilles, la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges, ENEDIS, GRDF, ORANGE, Vendée Numérique et de Sorégies. Ce groupement de commandes a donné lieu à la passation d'un appel d'offres. Il s'agissait de la première tranche « géographique ».

La seconde « tranche » à mettre en œuvre concerne les territoires de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière, Challans Gois Communauté, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers et la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée.

Considérant la volonté des pouvoirs adjudicateurs de mutualiser leurs besoins en vue d'une simplification des démarches et de la rationalisation des achats (réalisation d'économies d'échelles grâce à l'effet de masse, réduction des coûts financiers en termes de procédure), Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, Géo Vendée, le SYDEV, Vendée EAU, Enedis, GRDF, Vendée Numérique, Sorégies, Challans Gois Communauté, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers et la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée ont donc décidé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché de prestations de services ayant pour objet les prestations susvisées.

La création d'un groupement de commandes nécessite obligatoirement l'élaboration d'une convention constitutive signée par l'ensemble des personnes adhérant au groupement, ayant pour objet de définir les modalités d'organisation du groupement et les missions de chacun des membres, notamment celles du coordonnateur.

L'association Géo Vendée est désignée coordonnateur du groupement de commandes par l'ensemble des membres du groupement. Le siège du coordonnateur est situé 65, Rue Kepler – CS 60293 – 85 006 LA ROCHE-SUR-YON Cedex.

Chaque membre adhère au groupement de commandes en adoptant la présente convention par délibération de son assemblée délibérante ou par toute décision de l'instance autorisée.

Les membres s'engagent contractuellement les uns envers les autres par la signature de cette convention de groupement qui vise à définir les conditions de fonctionnement du groupement de commandes créé en vue de la passation d'un marché public.

La quote-part de Terres de Montaigu s'élèverait à 49 464 € TTC, soit 4 % du coût total du marché d'acquisition, selon le tableau de répartition ci-dessous :

Coût PCRS (estimation au Km)		Terres de Montaigu		TRANCHE 2	
Type de	En Euros	km de voiries en zones		km de voiries en zones	
Urbain	700,00 €	516		1880	
Plan de financement principal		PCRS en %	PCRS en Euros TTC	PCRS en %	PCRS en Euros TTC
Collectivité		13,69%	49 464,00 €	11,92%	156 910,00 €
SyDEV		20,43%	73 788,00 €	20,41%	268 530,00 €
Vendée		18,05%	65 208,00 €	19,75%	259 950,00 €
Total collectivités		52,18%	188 460,00 €	52,08%	685 390,00 €
Géo CD85		15,00%	54 180,00 €	14,95%	196 780,00 €
Vendée R PDL		15,00%	54 180,00 €	14,95%	196 780,00 €
Total Géo Vendée		30,00%	108 360,00 €	29,91%	393 560,00 €
Enédis		9,29%	33 540,00 €	9,22%	121 270,00 €
GRDF		4,29%	15 480,00 €	4,22%	55 470,00 €
Vendée Nu		4,25%	15 360,00 €	4,21%	55 350,00 €
Sorèziqes		0,00%	- €	0,38%	4 960,00 €
Total autres		17,82%	64 380,00 €	18,01%	237 050,00 €
Total financement		100,00%	361 200,00 €	100,00%	1 316 000,00 €

Une procédure de marché public sera passée conformément aux dispositions en vigueur en matière de commande publique.

Au regard du montant estimatif des prestations à exécuter, la procédure de consultation sera lancée sous la forme d'une procédure formalisée (appel d'offres ouvert).

Par conséquent, la commission d'appel d'offres (CAO) compétente dans le cadre de ce groupement de commandes doit être déterminée.

La convention constitutive du groupement prévoit que dans l'hypothèse d'une procédure formalisée nécessitant la réunion d'une Commission d'appel d'offres, cette dernière sera instituée conformément aux dispositions de l'article L.1414-3 I du Code général des collectivités territoriales :

« I. – Lorsqu'un groupement de commandes est composé en majorité de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux autres qu'un établissement public social ou médico-social ou qu'un office public de l'habitat, il est institué une commission d'appel d'offres composée des membres suivants :

1° Un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres de chaque membre du groupement qui dispose d'une commission d'appel d'offres ; (...)

La commission d'appel d'offres est présidée par le représentant du coordonnateur du groupement. Pour chaque membre titulaire peut être prévu un suppléant. ».

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Approuve la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché de prestations de services ayant pour objet la « Constitution d'un Référentiel Topographique à Très Grande Echelle (RTGE) sur des communes du département de la Vendée », dont le coordonnateur sera Géo Vendée, et signée avec Géo Vendée, Vendée Eau, Enédis, GRDF, Vendée Numérique, le SYDEV, Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, Challans Gois Communauté et la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée (tranche 2 projet Géo Vendée),
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes,
- Elit parmi les membres titulaires de la commission d'appel d'offres (CAO) de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, le représentant de cette dernière à la commission d'appel d'offres créée spécifiquement pour les besoins de ce groupement de commandes et qui attribuera le marché de prestations de services,
- Elit parmi les membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, son suppléant.

Monsieur le Président fait appel de candidature pour l'élection du membre titulaire et de son suppléant.

Est candidat pour être membre titulaire de la CAO du groupement Monsieur Daniel ROUSSEAU.

Est candidat pour être membre suppléant de la CAO du groupement Monsieur Joël CAILLAUD.

Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres du groupement sus visé.

Le Conseil procède alors aux opérations de vote.

Nombre de suffrages exprimés : 43

Nombre de suffrages obtenus par les candidats : 43

- Au vu de ces résultats, Monsieur Daniel ROUSSEAU et Monsieur Joël CAILLAUD sont désignés respectivement membre titulaire et membre suppléant de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes relatif au marché pour l'acquisition d'un PCRS sur des communes du Département de la Vendée coordonné par Géo Vendée.

DELTDMC_19_041 – Gestion du Référentiel Topographique à très Grande Echelle (RTGE)

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_041-DE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que selon les dispositions réglementaires vues dans la convention de constitution d'un Référentiel Topographique à Grande Echelle (RTGE) :

« Le fond de plan employé pour la transmission des données de localisation des réseaux aux déclarants est le meilleur levé régulier à grande échelle disponible, établi et mis à jour par l'autorité publique locale compétente », et est, selon le format d'échange PCRS (plan de corps de rue simplifié), établi et mis à jour par le Conseil National de l'Information Géographique (CNIG).

Le CNIG a défini à l'échelon national, le cadre technique garantissant l'efficacité et l'interopérabilité des bases de données à très grande échelle existantes, et des travaux à engager à l'échelon local. Il s'agit du PCRS qui constituera le socle minimal du Référentiel Topographique à Grande Echelle (RTGE). Ce dernier sera compatible aux prescriptions nationales du PCRS.

Dans cette perspective, et afin d'apporter un support commun à tous les projets et réflexions d'aménagement du territoire Vendéen, Géo Vendée, le SyDEV, Vendée Eau, la Communauté de Communes du Pays des Herbiers, la Communauté de Communes du Pays de Fontenay-Vendée, Challans Gois Communauté, Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, Vendée Numérique, Enedis, GRDF et la Sorégies souhaitent acquérir en commun un Référentiel Topographique à Grande Echelle, homogène, produit à partir de levés topographiques réalisés via des techniques de levés massifs, partageable entre les différents acteurs et permettant une gestion durable et optimisée de données topographiques.

A cet effet, les acteurs souhaitent conclure des conventions d'indivision pour définir leurs droits et obligations en tant que copropriétaires indivis du RTGE.

Le PCRS sera copropriété en indivision de l'ensemble des signataires du groupement de commandes pour une durée de 5 ans.

A l'issue des 5 ans, la quote-part de chaque membre sera cédée gracieusement à Géo Vendée.

En effet, le fonds de plans doit être mis à jour régulièrement pour conserver sa valeur et sa fiabilité.

Des réflexions sont actuellement menées avec l'ensemble des membres du groupement de commande pour définir la meilleure organisation possible concernant l'actualisation de cette base.

Dans ce cadre, le PCRS acquis dans le cadre de la future procédure de marché n'aura plus aucune valeur au terme des 5 ans.

Le montant global des frais de gestion pour Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière est estimé à 3 533 € TTC pour 5 ans, selon le tableau de répartition ci-dessous :

Frais de gestion AO + MAJ DIFF PCRS +		Terres de Montaigu		Tranche 2	
En Euros TTC	Total Frais de	km de voiries en zones		km de voiries en zones	
50,00 €	94 000	516		1880	
Plan de financement principal		PCRS en %	Frais de	PCRS en %	Frais de
Collectivité		13,69%	3 533,00 €	11,92%	11 208,00 €
SyDEV		20,43%	5 271,00 €	20,41%	19 181,00 €
Vendée EAU		18,05%	4 658,00 €	19,75%	18 568,00 €
Total collectivités		52,18%	13 461,00 €	52,08%	48 956,00 €
Géo Vendée CD85		15,00%	3 870,00 €	14,95%	14 056,00 €
R PDL		15,00%	3 870,00 €	14,95%	14 056,00 €
Total Géo Vendée		30,00%	7 740,00 €	29,91%	28 111,00 €
Enedis		9,29%	2 396,00 €	9,22%	8 662,00 €
GRDF		4,29%	1 106,00 €	4,22%	3 962,00 €
Vendée Numéris		4,25%	1 097,00 €	4,21%	3 954,00 €
Sorégies		0,00%	- €	0,38%	354,00 €
Total autres partenaires dép		17,82%	4 599,00 €	18,01%	16 932,00 €
Total financement		100,00%	25 800,00 €	100,00%	94 000,00 €

Les communes de Rocheservière et Saint-Philbert-de-Bouaine ne dépendent pas de Vendée Eau, mais d'Atlantic'Eau.

Dès lors, Vendée Eau ne souhaite pas participer financièrement à l'acquisition du PCRS sur le territoire des communes de Rocheservière et de Saint-Philbert de Bouaine.

Il s'avère donc nécessaire de signer deux conventions d'indivision pour gérer le PCRS après son acquisition (gestion de la base de données en indivision, et accès à cette base) :

- Une convention avec Géo Vendée, le SyDEV, Vendée Eau, Vendée Numérique, Enedis et GRDF, à l'exception des communes de Rocheservière et de Saint-Philbert-de-Bouaine, permettant à Vendée Eau d'accéder aux données de ce territoire,
- Une convention avec Géo Vendée, le SyDEV, Vendée Numérique, Enedis et GRDF, uniquement pour les communes de Rocheservière et de Saint-Philbert-de-Bouaine, ne permettant pas à Vendée Eau l'accès aux données de ce territoire.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve la convention d'indivision à conclure avec Géo Vendée, le SYDEV, Vendée EAU, Enedis, GRDF et Vendée Numérique sur le territoire de Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière, à l'exception des communes de Rocheservière et Saint-Philbert-de-Bouaine,
- Approuve la convention d'indivision à conclure Géo Vendée, Enedis, Orange, GRDF, et le SYDEV relative à la gestion du PCRS sur les territoires de Rocheservière et de Saint-Philbert-de-Bouaine
- Autorise Monsieur le Président à conclure et signer lesdites conventions d'indivision
- Approuve le fait que la gérance de l'indivision soit confiée à Géo Vendée,

DELTDMC_19_042 – Groupement de commandes Terres de Montaigu / CIAS – Acquisition et livraison de véhicules pour les besoins des services

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_042-DE

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'en égard la volonté des pouvoirs adjudicateurs de mutualiser leurs besoins en vue d'une simplification des démarches et de la rationalisation des achats (réalisation d'économies grâce à l'effet de masse, réduction des coûts financiers en termes de procédure de commande publique, etc.), Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière et le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) Montaigu-Rocheservière ont décidé de constituer un groupement de commandes pour la passation d'un marché d'acquisition et livraison de cinq véhicules.

La consultation sera décomposée en plusieurs lots :

- Lot n°01 « Véhicule type citadine »,
- Lot n°02 « Véhicule utilitaire léger »,
- Lot n°03 « Véhicule minibus 9 places »,
- Lot n°04 « Véhicule utilitaire »,
- Lot n°05 « Véhicule utilitaire léger électrique » (pour les besoins du CIAS).

La création d'un groupement de commandes nécessite obligatoirement l'élaboration d'une convention constitutive signée par l'ensemble des entités adhérant au groupement.

Cette convention constitutive a pour objet de définir les modalités d'organisation du groupement et les missions de chacun des membres, notamment celles du coordonnateur.

Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière est désignée coordonnateur du groupement de commandes par l'ensemble des membres.

Chaque membre adhère au groupement de commandes en adoptant la convention par délibération de son assemblée délibérante ou par toute décision de l'instance autorisée.

Au regard du montant estimatif global de l'achat des cinq véhicules, la procédure de consultation sera lancée sous la forme d'une procédure adaptée (inférieure au seuil de 221.000,00 € HT).

Par conséquent, la mise en place ou désignation d'une commission d'appel d'offres dans le cadre de ce groupement n'apparaît pas nécessaire.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Approuve la convention constitutive de groupement de commandes pour la passation d'un marché d'acquisition et livraison de véhicules, dont le coordonnateur sera Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière,
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention constitutive du groupement de commandes et de prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération,
- Autorise Monsieur le Président à attribuer, signer et notifier ultérieurement chaque lot aux entreprises dont les offres seront jugées « économiquement les plus avantageuses » au regard des critères d'attribution qui seront définis

DELTDMC_19_043 – Vote des comptes de gestion 2018

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_043-DE

Monsieur Daniel ROUSSEAU, Vice-président en charge de la commission Finances, présente au conseil communautaire les comptes de gestion 2018 de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière, dressés par Monsieur le Trésorier :

- budget principal
- budget annexe Cinéma Caméra 5
- budget annexe Théâtre de Thalie
- budget annexe Actions touristiques
- budget annexe Office de Tourisme
- budget annexe Immobilier d'entreprises et de services

- budget annexe Maisons de santé
- budget annexe Assainissement collectif et non collectif
- budget annexe Déchets ménagers
- 27 budgets annexes avec comptabilité de stock pour les lotissements d'activités économiques et autres opérations d'aménagement :
 - Les Touches
 - Sintra
 - Le Tacret
 - La Croix Boiziau
 - Bellevue
 - La Chardonnière
 - La Daunière Nord
 - Le Planty
 - La Lande du Navineau
 - La Trévoise
 - La Bretonnière
 - Les Marches de Bretagne
 - Le Point du Jour
 - La Daunière Sud
 - Le Chaillou
 - Les Genêts
 - La Croix Biton
 - La Chevasse
 - Vendée Ecopôle
 - Le Pré Blanc
 - L'ancienne gendarmerie
 - Le Quartier de la Gare
 - La Barillère
 - La Morinière
 - Les Forgerons
 - Le Bordage
 - Le Mortier Ouest

Après avoir constaté l'identité des valeurs entre les comptes administratifs et les comptes de gestion, le conseil communautaire, à l'unanimité, statuant sur l'exécution du budget principal et des budgets annexes de l'exercice en ce qui concerne les différentes sections budgétaires :

- Déclare que les comptes de gestion dressés par le Trésorier, pour l'exercice 2018 du budget principal et des budgets annexes de Terres de Montaigu, Communauté de Communes, Montaigu-Rocheservière, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

DELTDMC_19_044 – Vote du compte administratif du budget principal 2018

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_044-DE

Monsieur Antoine CHEREAU, Président, s'étant retiré pour le vote laissant la présidence à Monsieur Daniel ROUSSEAU, Vice-président en charge de la commission Finances, qui présente au conseil communautaire le compte administratif 2018.

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 40 voix pour et 1 abstention (Luc GIRARD), arrête les résultats définitifs et adopte le compte administratif 2018 du budget principal Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière, tels que présentés ci-dessous :

BUDGET PRINCIPAL			
	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	24 448 964,00 €	19 156 570,14 €	43 605 534,14 €
Mandats émis	23 015 602,53 €	9 224 754,50 €	32 240 357,03 €
<i>Prévisions de recettes</i>	24 448 964,00 €	19 156 570,14 €	43 605 534,14 €
Titres émis	26 538 462,60 €	11 302 608,49 €	37 841 071,09 €
Solde de l'exercice	3 522 860,07 €	2 077 853,99 €	5 600 714,06 €
Résultats antérieurs	444 862,81 €	4 259 527,14 €	4 704 389,95 €
Résultats cumulés	3 967 722,88 €	6 337 381,13 €	10 305 104,01 €
Dépenses reportées		2 673 107,54 €	2 673 107,54 €
Recettes reportées		901 103,14 €	901 103,14 €
Soldes après reports	3 967 722,88 €	4 565 376,73 €	8 533 099,61 €

DELTDMC_19_045 – Vote des comptes administratifs des budgets annexes 2018

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_045-DE

Monsieur Antoine CHEREAU, Président s'étant retiré pour le vote laissant la présidence à Monsieur Daniel ROUSSEAU, Vice-président en charge de la commission Finances, qui présente au conseil communautaire les comptes administratifs 2018 des budgets annexes.

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président, Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête les résultats définitifs et adopte les comptes administratifs 2018 des budgets annexes Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière, tels que présentés ci-dessous :

Budgets annexes gérant des équipements ou des services

CINEMA CAMERA 5	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	303 896,00 €	87 176,00 €	391 072,00 €
Mandats émis	306 175,34 €	76 586,52 €	382 761,86 €
Prévisions de recettes	303 896,00 €	87 176,00 €	391 072,00 €
Titres émis	304 867,10 €	63 412,80 €	368 279,90 €
Solde de l'exercice	- 1 308,24 €	- 13 173,72 €	- 14 481,96 €
Résultats antérieurs	23 203,11 €	18 594,96 €	41 798,07 €
Résultats cumulés	21 894,87 €	5 421,24 €	27 316,11 €
Dépenses reportées	- €	5 086,61 €	5 086,61 €
Soldes après reports	21 894,87 €	334,63 €	22 229,50 €

THEATRE DE THALIE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	1 131 266,46 €	308 533,63 €	1 439 800,09 €
Mandats émis	1 119 302,75 €	307 438,70 €	1 426 741,45 €
Prévisions de recettes	1 131 266,46 €	308 533,63 €	1 439 800,09 €
Titres émis	1 157 859,54 €	307 393,06 €	1 465 252,60 €
Solde de l'exercice	38 556,79 €	- 45,64 €	38 511,15 €
Résultats antérieurs	37 342,46 €	638,63 €	37 981,09 €
Résultats cumulés	75 899,25 €	592,99 €	76 492,24 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	75 899,25 €	592,99 €	76 492,24 €

ACTIONS TOURISTIQUES	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	15 058,85 €	166 465,56 €	181 524,41 €
Mandats émis	2 498,90 €	- €	2 498,90 €
Prévisions de recettes	15 058,85 €	166 465,56 €	181 524,41 €
Titres émis	10 000,00 €	- €	10 000,00 €
Solde de l'exercice	7 501,10 €	- €	7 501,10 €
Résultats antérieurs	5 058,85 €	166 465,56 €	171 524,41 €
Résultats cumulés	12 559,95 €	166 465,56 €	179 025,51 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	12 559,95 €	166 465,56 €	179 025,51 €

OFFICE DE TOURISME	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	149 398,11 €	- €	149 398,11 €
Mandats émis	138 952,85 €	- €	138 952,85 €
Prévisions de recettes	149 398,11 €	- €	149 398,11 €
Titres émis	139 997,51 €	- €	139 997,51 €
Solde de l'exercice	1 044,66 €	- €	1 044,66 €
Résultats antérieurs	23 298,11 €	- €	23 298,11 €
Résultats cumulés	24 342,77 €	- €	24 342,77 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	24 342,77 €	- €	24 342,77 €

IMMOBILIER D'ENTREPRISES ET DE SERVICES	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	371 100,00 €	1 119 710,43 €	1 490 810,43 €
Mandats émis	945 653,50 €	919 426,28 €	1 865 079,78 €
Prévisions de recettes	371 100,00 €	1 119 710,43 €	1 490 810,43 €
Titres émis	975 015,80 €	866 502,32 €	1 841 518,12 €
Solde de l'exercice	29 362,30 €	- 52 923,96 €	- 23 561,66 €
Résultats antérieurs	0,00 €	- 163 151,02 €	- 163 151,02 €
Résultats cumulés	29 362,30 €	- 216 074,98 €	- 186 712,68 €
Dépenses reportées	- €	294,00 €	294,00 €
Soldes après reports	29 362,30 €	- 216 368,98 €	- 187 006,68 €

MAISONS DE SANTE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	149 398,11 €	- €	149 398,11 €
Mandats émis	138 952,85 €	- €	138 952,85 €
<i>Prévisions de recettes</i>	149 398,11 €	- €	149 398,11 €
Titres émis	139 997,51 €	- €	139 997,51 €
Solde de l'exercice	1 044,66 €	- €	1 044,66 €
Résultats antérieurs	23 298,11 €	- €	23 298,11 €
Résultats cumulés	24 342,77 €	- €	24 342,77 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	24 342,77 €	- €	24 342,77 €

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF			
ASS. COLLECTIF	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	954 717,18 €	1 042 038,85 €	1 996 756,03 €
Mandats émis	729 455,03 €	513 755,45 €	1 243 210,48 €
<i>Prévisions de recettes</i>	954 717,18 €	1 042 038,85 €	1 996 756,03 €
Titres émis	808 226,08 €	469 482,39 €	1 277 708,47 €
Solde de l'exercice	78 71,05 €	- 44 273,06 €	34 497,99 €
Résultats antérieurs	26 01,18 €	- 47 223,85 €	- 21 122,67 €
Résultats cumulés	104 872,23 €	- 91 496,91 €	13 375,32 €
Dépenses reportées	- €	81 612,00 €	81 612,00 €
Recettes reportées	- €	93 390,00 €	93 390,00 €
Soldes après reports	104 872,23 €	- 79 718,91 €	25 153,32 €
ASS. NON COLLECTIF	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	160 432,83 €	243 463,27 €	403 896,10 €
Mandats émis	112 290,30 €	78 305,71 €	190 596,01 €
<i>Prévisions de recettes</i>	160 432,83 €	243 463,27 €	403 896,10 €
Titres émis	102 420,00 €	69 838,76 €	172 258,76 €
Solde de l'exercice	- 9 870,30 €	- 8 466,95 €	- 18 337,25 €
Résultats antérieurs	22 192,83 €	15 323,66 €	37 516,49 €
Résultats cumulés	12 322,53 €	6 856,71 €	19 179,24 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	12 322,53 €	6 856,71 €	19 179,24 €
SYNTHESE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	1 115 150,01 €	1 285 502,12 €	2 400 652,13 €
Mandats émis	841 745,33 €	592 061,16 €	1 433 806,49 €
<i>Prévisions de recettes</i>	1 115 150,01 €	1 285 502,12 €	2 400 652,13 €
Titres émis	910 646,08 €	539 321,15 €	1 449 967,23 €
Solde de l'exercice	68 900,75 €	- 52 740,01 €	16 160,74 €
Résultats antérieurs	48 294,01 €	- 31 900,19 €	16 393,82 €
Résultats cumulés	117 194,76 €	- 84 640,20 €	32 554,56 €
Dépenses reportées	- €	81 612,00 €	81 612,00 €
Recettes reportées	- €	93 390,00 €	93 390,00 €
Soldes après reports	117 194,76 €	- 72 862,20 €	44 332,56 €

DECHETS MENAGERS	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	5 251 743,75 €	2 866 829,00 €	8 118 572,75 €
Mandats émis	3 162 814,59 €	125 107,20 €	3 287 921,79 €
<i>Prévisions de recettes</i>	5 251 743,75 €	2 866 829,00 €	8 118 572,75 €
Titres émis	3 334 711,37 €	883 775,82 €	4 218 487,19 €
Solde de l'exercice	171 896,78 €	758 668,62 €	930 565,40 €
Résultats antérieurs	1 748 674,75 €	456 810,12 €	2 205 484,87 €
Résultats cumulés	1 920 571,53 €	1 215 478,74 €	3 136 050,27 €
Dépenses reportées	- €	114 822,59 €	114 822,59 €
Soldes après reports	1 920 571,53 €	1 100 656,15 €	3 021 227,68 €

Budgets annexes gérant des zones économiques et opérations d'aménagement

LES TOUCHES	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	35 364,56 €	4 282,81 €	39 647,37 €
Mandats émis	1 387,81 €	300,07 €	1 687,88 €
<i>Prévisions de recettes</i>	35 364,56 €	4 282,81 €	39 647,37 €
Titres émis	7 637,07 €	1 387,81 €	9 024,88 €
Solde de l'exercice	6 249,26 €	1 087,74 €	7 337,00 €
Résultats antérieurs	-21 976,75 €	-1 387,81 €	-23 364,56 €
Résultats cumulés	-15 727,49 €	-300,07 €	-16 027,56 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	-15 727,49 €	-300,07 €	-16 027,56 €

SINTRA	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	167 299.76 €	316 127.85 €	483 427.61 €
Mandats émis	155 063.85 €	155 063.85 €	310 127.70 €
<i>Prévisions de recettes</i>	167 299.76 €	316 127.85 €	483 427.61 €
Titres émis	155 063.85 €	155 063.85 €	310 127.70 €
Solde de l'exercice	- €	- €	- €
Résultats antérieurs	476.76 €	-155 063.85 €	- 154 587.09 €
Résultats cumulés	476.76 €	-155 063.85 €	- 154 587.09 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	476.76 €	-155 063.85 €	- 154 587.09 €

LE TACRET	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	297 360.49 €	550 287.17 €	847 647.66 €
Mandats émis	280 449.35 €	295 571.74 €	576 021.09 €
<i>Prévisions de recettes</i>	297 360.49 €	550 287.17 €	847 647.66 €
Titres émis	280 449.35 €	262 637.62 €	543 086.97 €
Solde de l'exercice	- €	- 32 934.12 €	- 32 934.12 €
Résultats antérieurs	9 700.49 €	- 247 505.17 €	- 237 804.68 €
Résultats cumulés	9 700.49 €	- 280 439.29 €	-270 738.80 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	9 700.49 €	- 280 439.29 €	-270 738.80 €

LA CROIX BOIZIAU	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	274 960.89 €	340 753.05 €	615 713.94 €
Mandats émis	155 423.01 €	122 094.73 €	277 517.74 €
<i>Prévisions de recettes</i>	274 960.89 €	340 753.05 €	615 713.94 €
Titres émis	192 662.39 €	143 930.19 €	336 592.58 €
Solde de l'exercice	37 239.38 €	21 835.46 €	59 074.84 €
Résultats antérieurs	1 103.89 €	- 137 300.05 €	- 136 196.16 €
Résultats cumulés	38 343.27 €	- 115 464.59 €	- 77 121.32 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	38 343.27 €	- 115 464.59 €	- 77 121.32 €

BELLEVUE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	463 155.33 €	- €	463 155.33 €
Mandats émis	- €	- €	- €
<i>Prévisions de recettes</i>	463 155.33 €	- €	463 155.33 €
Titres émis	- €	- €	- €
Solde de l'exercice	- €	- €	- €
Résultats antérieurs	463 155.33 €	- €	463 155.33 €
Résultats cumulés	463 155.33 €	- €	463 155.33 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	463 155.33 €	- €	463 155.33 €

LA CHARDONNIERE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	102 658.61 €	56 470.60 €	159 129.21 €
Mandats émis	50 860.60 €	7 478.63 €	58 339.23 €
<i>Prévisions de recettes</i>	102 658.61 €	56 470.60 €	159 129.21 €
Titres émis	64 639.63 €	48 905.60 €	113 545.23 €
Solde de l'exercice	13 779.03 €	41 426.97 €	55 206.00 €
Résultats antérieurs	33 932.61 €	- 48 905.60 €	- 14 972.99 €
Résultats cumulés	47 711.64 €	- 7 478.63 €	40 233.01 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	47 711.64 €	- 7 478.63 €	40 233.01 €

LA DAUNIERE NORD	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	409 535.00 €	733 504.72 €	1 143 039.72 €
Mandats émis	397 649.72 €	341 914.19 €	739 563.91 €
<i>Prévisions de recettes</i>	409 535.00 €	733 504.72 €	1 143 039.72 €
Titres émis	407 536.19 €	387 439.72 €	794 975.91 €
Solde de l'exercice	9 886.47 €	45 525.53 €	55 412.00 €
Résultats antérieurs	- 1 550.08 €	- 387 439.72 €	- 388 989.80 €
Résultats cumulés	8 336.39 €	- 341 914.19 €	- 333 577.80 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	8 336.39 €	- 341 914.19 €	- 333 577.80 €

LE PLANTY	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	433 557.64 €	517 115.28 €	950 672.92 €
Mandats émis	83 557.64 €	83 557.64 €	167 115.28 €
<i>Prévisions de recettes</i>	433 557.64 €	517 115.28 €	950 672.92 €
Titres émis	83 557.64 €	83 557.64 €	167 115.28 €
Solde de l'exercice	- €	- €	- €
Résultats antérieurs	- €	- 83 557.64 €	- 83 557.64 €
Résultats cumulés	- €	- 83 557.64 €	- 83 557.64 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	- €	- 83 557.64 €	- 83 557.64 €

LA LANDE DU NAVINEAU	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	114 523.42 €	181 189.73 €	295 713.15 €
Mandats émis	73 681.62 €	73 681.62 €	147 363.24 €
<i>Prévisions de recettes</i>	114 523.42 €	181 189.73 €	295 713.15 €
Titres émis	73 681.62 €	73 094.73 €	146 776.35 €
Solde de l'exercice	- €	- 586.89 €	- 586.89 €
Résultats antérieurs	6 428.42 €	- 73 094.73 €	- 66 666.31 €
Résultats cumulés	6 428.42 €	- 73 681.62 €	- 67 253.20 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	6 428.42 €	- 73 681.62 €	- 67 253.20 €

LA TREVOISE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	443 156.66 €	524 409.14 €	967 565.80 €
Mandats émis	259 704.14 €	259 704.14 €	519 408.28 €
<i>Prévisions de recettes</i>	443 156.66 €	524 409.14 €	967 565.80 €
Titres émis	260 204.14 €	259 704.14 €	519 908.28 €
Solde de l'exercice	500.00 €	- €	500.00 €
Résultats antérieurs	178 451.66 €	- 259 704.14 €	- 81 252.48 €
Résultats cumulés	178 951.66 €	- 259 704.14 €	- 80 752.48 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	178 951.66 €	- 259 704.14 €	- 80 752.48 €

LA BRETONNIERE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	1 293 131.41 €	1 525 358.94 €	2 818 490.35 €
Mandats émis	749 233.06 €	720 126.18 €	1 469 359.24 €
<i>Prévisions de recettes</i>	1 293 131.41 €	1 525 358.94 €	2 818 490.35 €
Titres émis	754 962.85 €	738 783.94 €	1 493 330.12 €
Solde de l'exercice	5 729.79 €	18 657.76 €	24 387.55 €
Résultats antérieurs	464 177.41 €	- 738 783.94 €	- 274 606.53 €
Résultats cumulés	469 907.20 €	- 720 126.18 €	250 218.98 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	469 907.20 €	- 720 126.18 €	250 218.98 €

LES MARCHES DE BRETAGNE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	5 095 293.92 €	6 606 865.99 €	11 702 159.91 €
Mandats émis	3 428 747.24 €	3 428 747.24 €	6 857 494.48 €
<i>Prévisions de recettes</i>	5 095 293.92 €	6 606 865.99 €	11 702 159.91 €
Titres émis	3 428 747.24 €	2 673 432.99 €	6 102 180.23 €
Solde de l'exercice	- €	- 755 314.25 €	- 755 314.25 €
Résultats antérieurs	1 161 860.92 €	- 2 673 432.99 €	- 1 511 572.07 €
Résultats cumulés	1 161 860.92 €	- 3 428 747.24 €	- 2 266 886.32 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	1 161 860.92 €	- 3 428 747.24 €	- 2 266 886.32 €

LE POINT DU JOUR	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	1 429 690.67 €	2 237 690.54 €	3 667 381.21 €
Mandats émis	1 117 304.10 €	1 085 885.12 €	2 203 189.22 €
<i>Prévisions de recettes</i>	1 429 690.67 €	2 237 690.54 €	3 667 381.21 €
Titres émis	1 128 912.12 €	1 079 551.54 €	2 208 463.66 €
Solde de l'exercice	11 608.02 €	- 6 333.58 €	5 274.44 €
Résultats antérieurs	- 140 138.67 €	- 1 079 551.54 €	- 1 219 690.21 €
Résultats cumulés	- 128 530.65 €	- 1 085 885.12 €	- 1 214 415.77 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	- 128 530.65 €	- 1 085 885.12 €	- 1 214 415.77 €

LA DAUNIÈRE SUD	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	585 360.97 €	833 647.34 €	1 419 008.31 €
Mandats émis	414 323.34 €	414 323.34 €	828 646.68 €
Prévisions de recettes	585 360.97 €	833 647.34 €	1 419 008.31 €
Titres émis	414 323.34 €	414 323.34 €	828 646.68 €
Solde de l'exercice	- €	- €	- €
Résultats antérieurs	166 036.97 €	- 414 323.34 €	- 248 286.37 €
Résultats cumulés	166 036.97 €	- 414 323.34 €	- 248 286.37 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	166 036.97 €	- 414 323.34 €	- 248 286.37 €

LE CHAILLOU	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	1 057 328.41 €	1 172 885.90 €	2 230 214.31 €
Mandats émis	561 623.40 €	467 257.52 €	1 028 880.92 €
Prévisions de recettes	1 057 328.41 €	1 172 885.90 €	2 230 214.31 €
Titres émis	529 259.36 €	557 575.90 €	1 086 835.26 €
Solde de l'exercice	- 32 364.04 €	90 318.38 €	57 954.34 €
Résultats antérieurs	372 018.41 €	- 557 575.90 €	- 185 557.49 €
Résultats cumulés	339 654.37 €	- 467 257.52 €	- 127 603.15 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	339 654.37 €	- 467 257.52 €	- 127 603.15 €

LES GENETS	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	5 058 184.04 €	5 199 503.52 €	10 257 687.56 €
Mandats émis	2 600 447.21 €	2 587 806.68 €	5 188 253.89 €
Prévisions de recettes	5 058 184.04 €	5 199 503.52 €	10 257 687.56 €
Titres émis	2 593 181.29 €	2 599 136.52 €	5 192 317.81 €
Solde de l'exercice	- 7 265.92 €	11 329.84 €	4 063.92 €
Résultats antérieurs	2 451 415.04 €	- 2 599 136.52 €	- 147 721.48 €
Résultats cumulés	2 444 149.12 €	- 2 587 806.68 €	- 143 657.56 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	2 444 149.12 €	- 2 587 806.68 €	- 143 657.56 €

LA CROIX BITON	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	3 423 532.87 €	3 985 193.08 €	7 408 725.95 €
Mandats émis	1 912 596.08 €	1 912 596.08 €	3 825 192.16 €
Prévisions de recettes	3 423 532.87 €	3 985 193.08 €	7 408 725.95 €
Titres émis	1 912 596.08 €	1 912 596.08 €	3 825 192.16 €
Solde de l'exercice	- €	- €	- €
Résultats antérieurs	1 350 935.87 €	- 1 912 596.08 €	- 561 660.21 €
Résultats cumulés	1 350 935.87 €	- 1 912 596.08 €	- 561 660.21 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	1 350 935.87 €	- 1 912 596.08 €	- 561 660.21 €

LA CHEVASSE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	421 008.66 €	450 717.39 €	871 726.05 €
Mandats émis	223 490.72 €	223 490.72 €	446 981.44 €
Prévisions de recettes	421 008.66 €	450 717.39 €	871 726.05 €
Titres émis	223 490.72 €	220 358.39 €	443 849.11 €
Solde de l'exercice	- €	- 3 132.33 €	- 3 132.33 €
Résultats antérieurs	190 649.66 €	- 220 358.39 €	- 29 708.73 €
Résultats cumulés	190 649.66 €	- 223 490.72 €	- 32 841.06 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	190 649.66 €	- 223 490.72 €	- 32 841.06 €

VENDEE ECOPOLE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	1 467 648.78 €	3 213 591.13 €	4 681 239.91 €
Mandats émis	1 455 149.00 €	1 468 174.28 €	2 923 323.28 €
Prévisions de recettes	1 467 648.78 €	3 213 591.13 €	4 681 239.91 €
Titres émis	1 455 149.00 €	1 455 149.00 €	2 910 298.00 €
Solde de l'exercice	- €	- 13 025.28 €	- 13 025.28 €
Résultats antérieurs	2 499.78 €	- 1 735 416.13 €	- 1 732 916.35 €
Résultats cumulés	2 499.78 €	- 1 748 441.41 €	- 1 745 941.63 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	2 499.78 €	- 1 748 441.41 €	- 1 745 941.63 €

LE PRE BLANC	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	676 112.05 €	1 159 350.83 €	1 835 462.88 €
Mandats émis	605 799.15 €	539 244.29 €	1 145 043.44 €
<i>Prévisions de recettes</i>	676 112.05 €	1 159 350.83 €	1 835 462.88 €
Titres émis	616 074.29 €	601 594.83 €	1 217 669.12 €
Solde de l'exercice	10 275.14 €	62 350.54 €	72 625.68 €
Résultats antérieurs	41 526.05 €	- 601 594.83 €	- 560 068.78 €
Résultats cumulés	51 801.19 €	- 539 244.29 €	- 487 443.10 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	51 801.19 €	- 539 244.29 €	- 487 443.10 €

L'ANCIENNE GENDARMERIE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	193 775.40	78 275.40 €	272 050.80 €
Mandats émis	193 775.40 €	- €	193 775.40 €
<i>Prévisions de recettes</i>	193 775.40	78 275.40 €	272 050.80 €
Titres émis	193 775.40 €	78 275.40 €	272 050.80 €
Solde de l'exercice	- €	78 275.40 €	78 275.40 €
Résultats antérieurs	- €	- 78 275.40 €	- 78 275.40 €
Résultats cumulés	- €	- €	- €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	- €	- €	- €

LE QUARTIER DE LA GARE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	6 335 968.27 €	8 559 718.95 €	14 895 687.22 €
Mandats émis	6 054 474.84 €	6 380 173.13 €	12 434 647.97 €
<i>Prévisions de recettes</i>	6 335 968.27 €	8 559 718.95 €	14 895 687.22 €
Titres émis	6 054 474.84 €	5 319 972.91 €	11 374 447.75 €
Solde de l'exercice	- €	- 1 060 200.22 €	- 1 060 200.22 €
Résultats antérieurs	8 151.27 €	- 1 936 222.95 €	- 1 928 071.68 €
Résultats cumulés	8 151.27 €	- 2 996 423.17 €	- 2 988 271.90 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	8 151.27 €	- 2 996 423.17 €	- 2 988 271.90 €

LA BARILLERE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	63 277.57 €	63 277.12 €	126 554.69 €
Mandats émis	63 277.12 €	- €	63 277.12 €
<i>Prévisions de recettes</i>	63 277.57 €	63 277.12 €	126 554.69 €
Titres émis	63 277.57 €	63 277.12 €	126 554.69 €
Solde de l'exercice	0.45 €	63 277.12 €	63 277.57 €
Résultats antérieurs	- 0.45 €	- 63 277.12 €	- 63 277.57 €
Résultats cumulés	- €	- €	- €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	- €	- €	- €

LA MORINIERE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	28 766.73 €	28 766.73 €	57 533.46 €
Mandats émis	28 766.73 €	- €	28 766.73 €
<i>Prévisions de recettes</i>	28 766.73 €	28 766.73 €	57 533.46 €
Titres émis	28 766.23 €	28 766.73 €	57 532.96 €
Solde de l'exercice	- 0.50 €	28 766.73 €	28 766.23 €
Résultats antérieurs	0.50 €	- 28 766.73 €	- 28 766.23 €
Résultats cumulés	- €	- €	- €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	- €	- €	- €

LES FORGERONS	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
<i>Prévisions de dépenses</i>	201 000.00 €	201 000.00 €	402 000.00 €
Mandats émis	117 312.14 €	117 312.14 €	234 624.28 €
<i>Prévisions de recettes</i>	201 000.00 €	201 000.00 €	402 000.00 €
Titres émis	117 312.14 €	- €	117 312.14 €
Solde de l'exercice	- €	- 117 312.14 €	- 117 312.14 €
Résultats antérieurs	- €	- €	- €
Résultats cumulés	- €	- 117 312.14 €	- 117 312.14 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	- €	- 117 312.14 €	- 117 312.14 €

LE BORDAGE	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	250 000.00 €	250 000.00 €	500 000.00 €
Mandats émis	218 997.20 €	218 997.20 €	437 994.40 €
Prévisions de recettes	250 000.00 €	250 000.00 €	500 000.00 €
Titres émis	218 997.20 €	- €	218 997.20 €
Solde de l'exercice	- €	- 218 997.20 €	- 218 997.20 €
Résultats antérieurs	- €	- €	- €
Résultats cumulés	- €	- 218 997.20 €	- 218 997.20 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	- €	- 218 997.20 €	- 218 997.20 €

LE MORTIER OUEST	Fonctionnement	Investissement	Ensemble
Prévisions de dépenses	58 000.00 €	58 000.00 €	116 000.00 €
Mandats émis	42 159.74 €	17 242.25 €	59 401.99 €
Prévisions de recettes	58 000.00 €	58 000.00 €	116 000.00 €
Titres émis	44 902.25 €	- €	44 902.25 €
Solde de l'exercice	2 742.51 €	- 17 242.25 €	- 14 499.74 €
Résultats antérieurs	- €	- €	- €
Résultats cumulés	2 742.51 €	- 17 242.25 €	- 14 499.74 €
Report	- €	- €	- €
Soldes après reports	2 742.51 €	- 17 242.25 €	- 14 499.74 €

DELTDMC_19_046 – Bilan des acquisitions et cessions des propriétés foncières réalisées au cours de l'année 2018

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_046-DE

Monsieur le Président expose à l'assemblée que conformément à l'article L.2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'assemblée est appelée à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières réalisées par Terres de Montaigu, Communauté de communes Montaigu-Rocheservière sur son territoire pendant l'année budgétaire 2018 retracé par le compte administratif auquel ce bilan est annexé.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Prend acte des acquisitions et cessions réalisées sur l'année 2018 comme décrites dans le document annexé à la présente délibération.

ACQUISITIONS									
Commune	Lieu	Date de l'acte	Date délibération	Vendeur	Nature du bien	Références cadastrales	Superficie du bien	Prix HT	Prix TTC
Rocheservière	MSP	23/03/18	14/12/16	Commune	Terrain	AC 487-491	739 m ²		0,00 €
Cugand	ZA Le Bordage II - ZA du Mortier Ouest	06/06/18	25/09/17	Commune	Terrain	AE 655-AK311-411-413-414 AE 642-651	37 181 m ²		261.156,94 €
Rocheservière	ZA de l'Europe	19/07/18	14/12/16	Commune	Terrain	AB 202-204-ZL714	5 005 m ²		0,00 €
Montaigu	Vendéthèque	21/08/18	25/06/18	Département de la Vendée	Bâtiment	AC 204-206-208-210-212	1 907 m ²		0,00 €
Saint-Hilaire-de-Loulay	La Gendrière	20/09/18	18/12/17	SAFER Pays de la Loire	Grange	K 621	896 m ²		40.557,10 €
Boufféré	Aire des gens du voyage	14/12/18	26/03/18	Commune	Terrain	ZW 43	4 747 m ²		854,46 €
TOTAL									302.568,50 €
CESSIONS									
Commune	Lieu	Date de l'acte	Date délibération	Acquéreur	Nature du bien	Références cadastrales	Superficie du bien	Prix HT	Prix TTC
La Guyonnière	ZA La Croix Boiziau	31/01/18	29/05/17	SCI HM	TAB	D 1056	1 995 m ²	19.950,00 €	23.425,29 €
Boufféré	ZI Le Point du Jour	27/02/18	12/12/16	ARBARO	TAB	ZI 162	2 531 m ²	43.027,00 €	49.452,70 €
Treize-Septiers	ZA La Chardonnière	12/03/18	06/11/17	JLT	Bâtiment	AL 28	5 980 m ²		15.244,90 €
Treize-Septiers	ZA La Chardonnière	13/03/18	25/09/17	TECH GLASS	TAB	AL 25-52-53-54	10 969 m ²		230.000,00 €
L'Herbergement	ZI Le Chaillou	23/03/18	18/09/17	SCI NS2L	TAB	ZT 244	3 134 m ²	48.000,23 €	56.340,23 €
L'Herbergement	ZI Le Chaillou	28/03/18	21/09/16	SCI FIJEC	TAB	ZT 268	829 m ²	14.001,81 €	16.472,23 €
Saint-Hilaire-de-Loulay	Pôle Tertiaire de la Gare	15/03/18	28/09/15	Département de la Vendée	Giratoire	G1526-1528-1530	2 645 m ²		1,00 €

Saint-Hilaire-de-Loulay	Pôle Tertiaire de la Gare	15/03/18	22/06/15	Département de la Vendée	Terrain (collège)	H 1869	15 015 m ²		0,00 €
La Guyonnière	ZA La Croix Boiziau	29/03/18	18/09/17	SCI Le Champ du Bordage Lucas	TAB	D 1057	2 100 m ²	21.000,00 €	24.658,20 €
Saint-Hilaire-de-Loulay	Le Pré Blanc	18/04/18	05/02/18	VERTADIER Véronique	TAB + garage	J 830-849	236 m ²	32.015,00 €	36.246,50 €
Saint-Hilaire-de-Loulay	Le Pré Blanc	24/05/18	12/03/18	MERIEAU Pierrick-PIVETEAU Ophélie	TAB + garage	J 841-856	341 m ²	44.815,00 €	50.546,00 €
Saint-Hilaire-de-Loulay	ZA Les Touches	06/06/18	18/09/17	SCI LOULAYSIENNE	TAB	ZD 114	522 m ²	5.742,00 €	6.771,33 €
La Guyonnière	ZA La Croix Boiziau	04/07/18	18/09/17	SCI MARJELIAS	TAB	D 1062	2 051 m ²	28.714,00 €	33.927,64 €
Boufféré	PA La Bretonnière	10/07/18	20/03/17	LEBRIIS01	TAB	ZC 290	1 760 m ²	29.920,00 €	34.994,61 €
Cugand	ZA du Mortier	17/07/18	18/12/17	ASM	TAB	AL 691-928	2 509 m ²		320.667,04 €
Saint-Georges-de-Montaigu	ZA La Daunière Nord	20/09/18	11/12/17	LOLALAIS	TAB	YA 408	894 m ²	11.622,00 €	12.784,20 €
Treize-Septiers	ZA La Chardonnière	25/09/18	12/03/18	HFT IMMO	TAB	ZN 238	4 397 m ²	57.161,00 €	65.799,35 €
Saint-Georges-de-Montaigu	ZA La Daunière Nord	27/09/18	11/12/17	LJB	TAB	YA 410	3 000 m ²	51.000,00 €	57.300,00 €
Rocheservière	ZA Les Genêts	23/10/18	05/02/18	TDF	TAB	ZE 240	221m ²	5.042,12 €	6.000,15 €
Saint-Georges-de-Montaigu	Les Pinserons	13/11/18	14/09/15	Commune	Terres	YL64-65-66-67	7 090 m ²	0,00 €	0,00 €
Saint-Hilaire-de-Loulay	ZA Les Touches	13/11/18	18/09/17	SCI LOULAYSIENNE	Terrain	ZD 115	73 m ²	803,00 €	946,95 €
Saint-Hilaire-de-Loulay	ZA Les Touches	13/11/18	02/07/18	VICTORIA 85	Terrain	ZD 112	72 m ²	792,00 €	933,98 €
Cugand	ZA du Mortier	21/12/18	05/02/18	SCI FLAP	TAB	AK 425-427-430	2 305 m ²	27.660,00 €	33.037,56 €
TOTAL									1.075.549,86 €

DELTCMC_19_047 – Affectation des résultats des comptes administratifs 2018 sur l'exercice 2019

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTCMC_19_047-DE

Monsieur Antoine CHEREAU, Président s'étant retiré pour le vote laissant la présidence à Monsieur Daniel ROUSSEAU, Vice-président en charge de la commission Finances, qui présente au conseil communautaire les affectations des résultats 2018 sur l'exercice 2019.

Vu les résultats de gestion du comptable qui coïncident exactement avec ceux de l'ordonnateur,

Vu les comptes administratifs 2018,

Entendu l'exposé de Monsieur le Vice-Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Décide d'affecter les résultats 2018 de la section de fonctionnement sur l'exercice 2019 comme suit :

Budget **PRINCIPAL** : affectation des **3 967 722.88 €**

Section	Article	Libellé	Recettes
Investissement	1068	Excédent capitalisé	3 300 000.00 €
Fonctionnement	002	Report en fonctionnement	667 722.88 €

Budget annexe **CINEMA CAMERA 5** : affectation des **21 894.87 €**

Section	Article	Libellé	Recettes
Investissement	1068	Excédent capitalisé	0.00 €
Fonctionnement	002	Report en fonctionnement	21 894.87 €

Budget annexe **THEATRE DE THALIE** : affectation des **75 899.25 €**

Section	Article	Libellé	Recettes
Investissement	1068	Excédent capitalisé	15 000.00 €
Fonctionnement	002	Report en fonctionnement	60 899.25 €

Budget annexe **ACTIONS TOURISTIQUES** : affectation des **12 559.95 €**

Section	Article	Libellé	Recettes
Investissement	1068	Excédent capitalisé	0.00 €
Fonctionnement	002	Report en fonctionnement	12 559.95 €

Budget annexe **OFFICE DE TOURISME** : affectation des **24 342.77 €**

Section	Article	Libellé	Recettes
Investissement	1068	Excédent capitalisé	0.00 €
Fonctionnement	002	Report en fonctionnement	24 342.77 €

Budget annexe **IMMOBILIER D'ENTREPRISES ET DE SERVICES** : affectation des **29 362.30 €**

Section	Article	Libellé	Recettes
Investissement	1068	Excédent capitalisé	29 362.30 €
Fonctionnement	002	Report en fonctionnement	0.00 €

Budget annexe **MAISONS DE SANTE** : affectation des **910.71 €**

Section	Article	Libellé	Recettes
Investissement	1068	Excédent capitalisé	910.71 €
Fonctionnement	002	Report en fonctionnement	0.00 €

Budget annexe **ASSAINISSEMENT** : affectation des **117 194.76 €**

Section	Article	Libellé	Recettes
Investissement	1068	Excédent capitalisé (collectif)	91 500.00 €
Fonctionnement	002	Report en fonctionnement (collectif)	13 372.23 €
Fonctionnement	002	Report en fonctionnement (non collectif)	12 322.53 €

Budget annexe **DECHETS MENAGERS** : affectation des **1 920 571.53 €**

Section	Article	Libellé	Recettes
Investissement	1068	Excédent capitalisé	500 000.00 €
Fonctionnement	002	Report en fonctionnement	1 420 571.53 €

DELTDMC_19_048 – Subventions 2019

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_048-DE

Monsieur le Président demande à Guylaine BROHAN, Présidente de Familles Rurales Vendée, ne pouvant prendre part au vote, de sortir de la salle.

Il présente ensuite les différentes demandes d'associations ou de groupements sollicitant une subvention de la Communauté de Communes en précisant conformément à l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et au décret n°2001-495 du 06 juin 2001, que l'obligation de conclure une convention d'objectifs s'applique aux subventions dont le montant annuel dépasse la somme de 23 000 euros.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- accorde les subventions aux organismes et associations suivantes,
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions d'objectifs et ou avenants nécessaires au versement des aides avec les associations concernées et tout autre document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Bénéficiaire	Objet	BP 2019
AEJBM	Animation jeunesse et assistantes maternelles	13 971 €
AIFR	Animation jeunesse et transport scolaire	233 905 €
Antenna	Publics hors dispositifs	20 000 €
Prévention routière de la Vendée	Prévention routière	1 000 €
Transport Scolaire Treize-Septiers	Transport scolaire	1 500 €
Banque Alimentaire	Secours alimentaire	2 143 €
Antenne Banque Alimentaire	Secours alimentaire	450 €
Buxibus	Transport scolaire	500 €
Club Canoë Kayak	Locations estivales	44 000 €
Collèges et Lycées	Collèges et lycées (6 x 600 €)	3 600 €
Comité des Fêtes Saint-Georges-de-Montaigu	Championnat d'Europe - Auto-cross	5 000 €

Conseil Départemental	Fonds d'aides aux jeunes	1 200 €
Bénéficiaire	Objet	BP 2019
Conseil Départemental	Fonds de solidarité Logement	2 000 €
COS	Œuvres sociales du personnel	17 000 €
Ecole Jeunes Sapeurs-Pompiers Saint-Philibert-de-Bouaine	Jeunes sapeurs-pompiers	1 100 €
Football Club Montaigu	Futsal cup 2019 tournoi international U19	1 000 €
Familles Rurales Boufféré	Animation jeunesse et transport scolaire	68 698 €
Familles Rurales La Bruffière	Animation jeunesse	68 290 €
Familles Rurales La Guyonnière	Animation jeunesse et transport scolaire	19 700 €
Familles Rurales Saint-Georges-de-Montaigu	Animation jeunesse, assistantes maternelles et transport scolaire	72 894 €
Familles Rurales Treize-Septiers	Animation jeunesse	51 105 €
Gidon	Lutte contre les nuisibles	35 000 €
GIP	Maison des adolescents	9 500 €
Gpt Familles Rurales Transport Scolaire des Bords de Sèvre	Transport scolaire	11 042 €
Icroacoa	Promotion et diffusion musiques actuelles Coordination et régie du zino et événements	13 000 €
Initiative Vendée Bocage	Plateforme d'initiative locale (aide créateurs d'entreprises)	38 863 €
La Simphonie du Marais	Ensemble musical en résidence à la Chabotterie	6 000 €
Les 13 Petits Pieds	Assistants maternelles	120 €
Les Calinous	Assistants maternelles	120 €
Les P'tites Canailles	Assistants maternelles	2 200 €
Les P'tits Loupiots	Assistants maternelles	700 €
Les Restos du Cœur	Secours alimentaire	1 280 €
Local Jeunes St Symphorien Treize-Septiers / La Bruffière	Animation jeunesse	175 €
L'outil en main Rocheservière	Initiation des enfants aux métiers manuels, du patrimoine	4 000 €
L'outil en main Treize-Septiers	Initiation des enfants aux métiers manuels, du patrimoine	5 000 €
Mission Locale du Haut Bocage	Actions en faveur de l'emploi des jeunes (18-25 ans)	78 627 €
Mondial Football Montaigu	Mondial Mimines	15 000 €
Pays de Montaigu Basket	Tournoi basket national cadets	3 000 €
REEL	Insertion professionnelle	17 915 €
SMASH Vendée Sud Loire	Equipe élite championnat N3 féminine	10 000 €
St Georges Vendée Basket	Equipe élite championnat N3 masculine	10 000 €
TOTAL		890 598 €

DELTDMC_19_049 – Participation aux syndicats intercommunaux et au SDIS 2019

Reçue en préfecture le 09/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_049-DE

Monsieur le Président présente les différentes participations 2019 demandées par les organismes de regroupement dont la communauté de communes est membre (compte 65548) et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (compte 6553).

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité :

- valide les participations suivantes :
 - o Syndicat Mixte du Pays du Bocage Vendéen : 77 567 €
(Fonctionnement du Pays : 16 016 € + Pôle touristique : 61 551 €)
 - o Syndicat Mixte du Bassin Versant de Grand Lieu : 39 065 €
 - o Service Départemental d'Incendie et de Secours de Vendée 639 344 €
 - o Etablissement Public Territorial du Bassin de la Sèvre Nantaise 96 841 €
 - o Syndicat Mixte E-Collectivités Vendée 42 527 €

DELTDMC_19_050 – Participation du budget principal 2019 aux budgets annexes

Reçue en préfecture le 18/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_050-DE

Monsieur le Président présente les différentes participations 2019 du budget principal vers les budgets annexes afin d'équilibrer ces budgets (compte 65737).

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- inscrit au budget primitif 2019 du budget principal, les participations suivantes :
 - o Budget annexe Cinéma Caméra 5 : 50 000 €
 - o Budget annexe Théâtre de Thalie : 800 000 €
 - o Budget annexe Office de Tourisme : 81 000 €
 - o Budget annexe Maisons de santé : 19 000 €

DELTDMC_19_051 – Participation du budget principal 2019 au budget principal du CIAS

Reçue en préfecture le 18/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_051-DE

Monsieur le Président informe qu'une participation de 10 000 € du budget général de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière au budget principal du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) Montaigu-Rocheservière est prévue pour l'exercice 2019.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Décide de participer au fonctionnement du CIAS Montaigu-Rocheservière pour un montant maximum de 10 000 €
- Inscrit au budget primitif 2019 du budget principal de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière, en dépenses une somme de 10 000 € à l'article 65737 fonction 61 et au budget principal du CIAS Montaigu-Rocheservière, en recettes à l'article 7475.

DELTDMC_19_052 – Constitution d'une provision sur le budget annexe « Immobilier d'entreprises et de services »

Reçue en préfecture le 18/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_052-DE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que lorsque le recouvrement de créances sur comptes de tiers est fortement compromis malgré les diligences faites par le comptable public, il y a lieu de constituer des provisions.

A ce jour, sur le budget annexe « Immobilier d'entreprises et de services », des risques d'impayés de loyers sont avérés. Monsieur le Président propose la constitution d'une provision de 17 000 € sur ce budget annexe.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Constitue en 2019 une provision pour risques et charges de 17 000 € sur le budget annexe « Immobilier d'entreprises et de services »,
- Dit que les crédits budgétaires seront prévus sur l'exercice budgétaire 2019 au compte 6815.

DELTDMC_19_053 – Fixation des taux d'imposition de l'année 2019

Reçue en préfecture le 18/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_053-DE

Monsieur le Président propose à l'assemblée de maintenir les taux de la fiscalité locale 2018 pour l'année 2019.

Vu le code général des impôts et notamment les articles 1379, 1407 et suivants ainsi que l'article 1636 B sexies relatifs aux impôts locaux et au vote des taux d'imposition,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré
A l'unanimité,

- décide de maintenir les taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2019 comme suit :
 - o Taxe d'habitation : 11.43%
 - o Taxe foncière sur les propriétés bâties : 1.12%
 - o Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 4.35%
 - o Cotisation foncière des entreprises : 24.07%

DELTDMC_19_054 – Vote du budget primitif du budget principal 2019

Reçue en préfecture le 18/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_054-DE

Après lecture du budget primitif 2019 du budget principal, Monsieur le Président propose de le voter par opération et par chapitre en l'absence d'opération pour la section d'investissement, et par chapitre pour la section de fonctionnement. Il se présente de la manière suivante :

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	25 548 856.88 €	15 966 680.27 €	41 515 537.15 €
Recettes	25 548 856.88 €	15 966 680.27 €	41 515 537.15 €

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

Par 42 voix pour et 1 abstention (Luc GIRARD),

- approuve le budget primitif 2019 du budget principal de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière.

DELTDMC_19_055 – Vote des budgets primitifs des budgets annexes 2019

Reçue en préfecture le 18/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_055-DE

Après lecture du budget primitif 2019 des budgets annexes, Monsieur le Président propose de les voter par opération et par chapitre en l'absence d'opération pour la section d'investissement, et par chapitre pour la section de fonctionnement.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,

A l'unanimité

- approuve tant en dépenses qu'en recettes, les budgets primitifs 2019 des 31 budgets annexes de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière.

BUDGETS ANNEXES GERANT DES EQUIPEMENTS ET DES SERVICES

Budgets annexes	Fonctionnement	Investissement	Total
Cinéma Caméra 5	337 557.87 €	37 916.24 €	375 474.11 €
Théâtre de Thalie	1 255 823.25 €	300 043.99 €	1 555 867.24 €
Actions touristiques	12 559.95 €	166 465.56 €	179 025.51 €
Office de Tourisme	157 742.77 €	- €	157 742.77 €
Immobilier d'entreprises et de services	372 262.00 €	483 439.30 €	855 701.30 €
Maisons de santé	185 172.00 €	1 129 731.80 €	1 314 903.80 €
Assainissement	1 131 856.76 €	991 201.91 €	2 123 058.67 €
Déchets Ménagers	4 702 860.53 €	2 967 532.74 €	7 670 393.27 €

BUDGETS ANNEXES GERANT DES ZONES ECONOMIQUES ET DES OPERATIONS D'AMENAGEMENT

Budgets annexes	Fonctionnement	Investissement	Total
Les Touches	112 027.56 €	300.07 €	112 327.63 €
Sintra	455 540.76 €	610 127.85 €	1 065 668.61 €
Le Tacret	307 590.49 €	517 507.29 €	825 097.78 €
La Croix Boiziau	445 808.27 €	522 929.59 €	968 737.86 €
Bellevue	468 155.33 €	- €	468 155.33 €
La Chardonnière	95 479.00 €	27 380.63 €	122 859.63 €
La Daunière Nord	373 001.39 €	659 396.19 €	1 032 397.58 €
Le Planty	503 558.00 €	587 115.64 €	1 090 673.64 €
La Lande de Navineau	113 110.42 €	180 363.62 €	293 474.04 €
La Trévoise	443 656.66 €	523 909.14 €	967 565.80 €
La Bretonnière	1 334 540.20 €	1 584 342.18 €	2 918 882.38 €
Les Marches de Bretagne	5 481 633.92 €	6 893 368.24 €	12 375 002.16 €
Le Point du Jour	1 768 839.00 €	2 110 724.12 €	3 879 563.12 €
La Daunière Sud	585 360.97 €	833 647.34 €	1 419 008.31 €

Le Chaillou	706 182.37 €	491 785.52 €	1 197 967.89 €
Budgets annexes	Fonctionnement	Investissement	Total
Les Genêts	5 086 956.12 €	5 230 613.68 €	10 317 569.80 €
La Croix Biton	3 358 532.87 €	3 920 193.08 €	7 278 725.95 €
La Chevasse	424 140.66 €	456 341.72 €	880 482.38 €
Vendée Ecopôle	1 467 648.78 €	3 225 630.41 €	4 693 279.19 €
Les Forgerons	182 313.00 €	273 174.14 €	455 487.14 €
Le Bordage	244 998.00 €	463 995.20 €	708 993.20 €
Le Mortier Ouest	25 985.51 €	37 349.25 €	63 334.76 €
Le Quartier de la Gare	3 189 575.27 €	6 174 592.17 €	9 364 167.44 €
Le Pré Blanc	615 514.19 €	1 051 242.29 €	1 666 756.48 €

DELDMC_19_056 – Tableau des effectifs 2019

Reçue en préfecture le 18/04/2019

Identifiant unique de l'acte attribué par la préfecture : 085-200070233-20190401-DELDMC_19_056-DE

Monsieur le Président présente aux membres de l'assemblée le tableau des effectifs de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière au 1^{er} janvier 2019. Il tient compte des postes existants au 1^{er} janvier 2018 et des postes créées, modifiées, et/ou supprimées par délibération depuis cette date.

Monsieur le Président informe également l'assemblée qu'il convient de modifier des postes au tableau des effectifs de la manière suivante :

Affectation	Suppression de poste	Création de poste	Date d'effet
POLE AMENAGEMENT ENVIRONNEMENT			
Assainissement Contrôleur et animateur SPANC	Technicien (Cat. B) <u>Emploi non permanent</u> Temps complet	Adjoint technique ou Agent de maitrise Temps complet	01/05/2019
POLE MOYENS GENERAUX			
Ressources humaines mutualisée Gestionnaire paie carrière	Adjoint administratif Principal 2 ^{ème} classe (cat. C) Temps complet	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe (Cat. B) Temps complet	01/12/2019
Patrimoine immobilier Chargé d'opérations bâtiments		Cadre d'emploi des techniciens territoriaux (Cat. B) Temps complet	01/07/2019
Patrimoine immobilier Chargé du suivi travaux bâtiments		Cadre d'emploi des techniciens territoriaux (Cat. B) Temps complet	01/07/2019
POLE COHESION SOCIALE			
Prévention et animation jeunesse Educateur prévention		Cadre d'emplois des Educateurs spécialisés (Cat. A) Temps complet	01/10/2019
Familles Educateur jeune enfant		<u>3 postes</u> Cadre d'emplois des Educateurs Jeunes Enfants (Cat. A) Temps complet	01/10/2019

Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Le conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- Prend acte du tableau des effectifs 2019, tel qu'il figure en annexe ;
- Supprime et crée les postes au tableau des effectifs tel que ci-dessus listé ;
- Dit que le tableau des effectifs retiendra le grade des candidats retenus pour les postes ouverts sur plusieurs grades ;
- Autorise Monsieur le Président à recourir au recrutement de contractuels en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire ;
- Le cas échéant, à définir la rémunération du contractuel retenue en tenant compte de sa qualification et de son expérience, sans pouvoir dépasser l'indice brut afférent au 7^{ème} échelon du grade retenu ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre budgétaire concerné.

GRADES	CATEGORIE	Agents		Emplois permanents				Permanents et non perm.	
		Fonction	Statut	Postes ouverts 2018	Postes ouverts 2019	Postes pourvus 2018 (Statut Fonctionnaire)	Postes pourvus 2019 (Statut Fonctionnaire)	Temps effectif occupé (ETP**) 2018	Temps effectif occupé (ETP**) 2019
DIRECTION GENERALE									
Attaché hors classe détaché sur emploi fonctionnel (DG)	A	DGS	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Collaborateur de cabinet	A	Directeur de cabinet	CDD	1	1	1,00		0,80	0,80
Attaché principal, détaché sur emploi fonctionnel (DGA)	A	DGA Moyens généraux	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Attaché, détaché sur emploi fonctionnel (DGA)	A	DGA Aménagement et environnement	T	1	1	1,00	1,00	0,90	0,90
Attaché, détaché sur emploi fonctionnel (DGA)	A	DGA Cohésion sociale	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Attaché, détaché sur emploi fonctionnel (DGA)	A	DGA Dvp et attractivité	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	Assistante de la direction générale	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe.	C	Assistante chargée accueil des professionnels	T	1	1	1,00	1,00	0,80	0,80
Rédacteur	B	Coord. transport scolaire (AIFR)	MAD	1	1	1,00	1,00	-	-
POLE MOYENS GENERAUX									
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	Assistante de DGA Moyens généraux	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
AFFAIRES FINANCIERES ET COMPTABLES									
Attaché principal	A	Dir. des affaires financières	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	Gestionnaire comptable	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	Gestionnaire comptable	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	Assistant comptable	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
AFFAIRES JURIDIQUES									
Adjoint administratif	C	Resp. opérations foncières (Dont MAD 30%)	T		1		1,00	1,00	0,70
Adjoint administratif	C	Resp. des marchés publics	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
RESSOURCES HUMAINES									
Attaché principal	A	DRH	T	1	1		1,00		1,00
Attaché	A	DRH Adjointe	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	Gest. carrière paie	T		1		1,00		1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	Gest. carrière paie	T		1		0,80		0,80
Rédacteur	B	Gest. carrière paie	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	Gest. carrière paie	T	1	1	1,00	1,00	0,93	0,96
Rédacteur	B	Gest. carrière paie	T	1	1	1,00	1,00	1,00	0,80
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	Gestionnaire protection sociale	T	1	1	1,00	1,00	1,00	0,80
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	Assistante RH	T	1	1	1,00	1,00	0,75	0,90
Rédacteur principal 2ème classe	B	Gest. carrière paie	CDD	1	1			1,00	1,00
SYSTEMES D'INFORMATION & TELECOMMUNICATIONS									
Ingénieur principal	A	Directeur des SIT	T	1	1	0,33	1,00	0,33	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	Assistante et suivi projets	T	1	1	1,00	1,00	0,80	0,90
Technicien principal 2ème classe	B	Administrateur systemes et réseaux	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Technicien principal 2ème classe	B	Administrateur systemes et réseaux	CDD	1	1	0,50		0,50	0,83
Technicien principal 2ème classe	B	Administrateur systemes et réseaux	CDD	1	1	0,75		0,75	0,88
Technicien	B	Administrateur systemes et réseaux	CDD	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Administrateur systemes et réseaux	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Technicien	B	Technicien support	CDD					0,33	0,67
PATRIMOINE IMMOBILIER									
Ingénieur principal	A	Directrice patrimoine immobilier	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	Resp. adm. patrimoine immob.	T	1	1	1,00	1,00	0,80	0,80
Adjoint administratif	C	Renfort secrétariat DPI	CDD					0,50	0,50
Bâtiment									
Technicien	B	Chargé d'opération bâtiments	T		1		0,33		0,33
Technicien	B	Chargé du suivi travaux bâtiments	T		1		0,33		0,33
Adjoint technique principal 1ère classe	C	Resp. maintenance bâtiment	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	Agent de maintenance des bâtiments	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Agent de maintenance des bâtiments	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	Agent d'entretien	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Agent d'entretien	T	0,83	1	0,17	1,00	0,83	1,00
Adjoint technique	C	Agent d'entretien	T	0,79	0,65	0,79	0,65	0,79	0,65
Adjoint technique	C	Agent d'entretien (ret. invalidité)	CDD	0,96	0,96			0,96	0,92
Adjoint technique	C	Agent d'entretien	CDD					0,20	0,20
POLICE INTERCOMMUNALE									
Chef de service de PM principal 1ère classe	B	Resp. service police intercommunale	T	1	1	0,50	1,00	0,50	1,00
Brigadier chef principal	C	Policier municipal	T	1	1	0,25	1,00	0,58	1,00
Brigadier chef principal	C	Policier municipal	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Brigadier chef principal	C	Policier municipal	T	1	1	0,25	1,00	0,25	1,00
Brigadier chef principal	C	Policier municipal	T	1	1	-	0,50	-	0,50
Gardien-brigadier	C	Policier municipal	T	1	1		0,25		0,25
Gardien-brigadier	C	Policier municipal	T	1	1		0,25		0,25
Gardien-brigadier	C	Policier municipal	T	1	1		0,25		0,25
POLE AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT									
ACCUEIL HABITANTS									
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	Responsable accueil et assistantes	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	Chargée d'accueil & assistanat administratif	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	Chargée d'accueil & assistanat administratif	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	Chargée d'accueil & assistanat administratif	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	Chargée d'accueil & assistanat administratif	T	1	1	1,00	1,00	0,90	0,90
Adjoint administratif	C	Chargée d'accueil & assistanat administratif	T	1	1	1,00	1,00	0,90	0,90
Adjoint administratif	C	Renfort secrétariat PLUI BE Urba	CDD					0,67	0,50
ASSAINISSEMENT									
Technicien principal 1ère classe	B	Directeur assainissement	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Contrôleur et animateur SPANC	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Technicien	B	Contrôleur et animateur SPANC	CDD		1			0,75	1,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	Agent technique	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Agent technique	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
SIG (système d'information géographique)									
Ingénieur principal	A	Resp. SIG	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
HABITAT									

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le 18 AVR. 2019 SLO

ID : 085-200070233-20190401-DELTDMC_19_056-DE

GRADES	CATEGORIE	Agents Fonction	Statut	Emplois permanents				Permanents et non perm.	
				Postes ouverts 2018	Postes ouverts 2019	Postes pourvus 2018 (Statut Fonctionnaire)	Postes pourvus 2019 (Statut Fonctionnaire)	Temps effectif occupé (ETP**) 2018	Temps effectif occupé (ETP**) 2019
Attaché	A	Directeur habitat	T		1		0,33		0,33
PLANIFICATION									
Attaché	A	Chargé de mission quartier de la gare	T	1	1	1,00	1,00	0,50	0,50
Rédacteur	B	Chargé de planification	CDD	1	1	1,00		1,00	1,00
Rédacteur	B	Chargé de mission PLUI	T					0,29	
BUREAU D'ETUDES									
Technicien principal 1ère classe	B	Responsable bureau d'études	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Technicien bureau d'études	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Technicien	B	Technicien bureau d'études	CDD	1	1			1,00	1,00
Technicien	B	Référent entretien des sites touristiques et éco	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Technicien	B	Technicien bureau d'études	CDD						0,67
URBANISME									
Attaché	A	Resp. serv. Urbanisme	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	Instructeur ADS	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	Instructeur ADS	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	Instructeur ADS	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	Instructeur ADS	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Technicien	B	Instructeur ADS	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Technicien	B	Instructeur ADS	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
ENVIRONNEMENT									
Ingénieur principal	A	Directeur environnement - déchets pcaet gema	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	Resp. facturation déchets	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	Agent technique déchets	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	Agent technique déchets	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Emplois non permanents (partagé avec deux autres cc)									
Technicien	B	Animateur ecologie industrielle	CDD					0,29	
POLE DEVELOPPEMENT ET ATTRACTIVITE TERRITORIALE									
COMMUNICATION									
Attaché	A	Directrice communication	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	Chargée de communication design graphique	T	1	1	1,00	1,00	0,50	0,50
Adjoint administratif	C	Chargée de communication - Web & réseaux so	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	Graphiste	CDD					0,08	1,00
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE									
Attaché	A	Développeur économique	CDI	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Attaché	A	Développeur économique	CDD	1	1			1,00	1,00
Rédacteur principal 2ème Classe	B	ch. d'accompagnement des créateurs d'ent.	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
TOURISME									
Attaché	A	Directeur tourisme	CDD	1	1			1,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	Référente billetterie et location Théâtre	T	1	1	1,00	1,00	0,80	0,80
Technicien principal 1ère classe	B	Resp. Maison de la Rivière	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	Chargée de commercialisation groupe	T	1	1	1,00	1,00	0,90	0,90
Adjoint administratif	C	Conseillère en séjour	CDI	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	Coordinatrice com. et chargée de dvp	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Emplois saisonniers									
Animation EDAP + Saison MR 9 mois + 5 mois	C	Animateurs/Maison de la rivière	CDD					1,19	1,21
Saison Accueil MR 4 mois 1/2	C	Chargé d'accueil Maison de la rivière	CDD					0,36	0,53
Saison Office du tourisme	C	Conseiller en séjour	CDD						0,17
AFFAIRES CULTURELLES									
Attaché principal	A	Directeur des affaires culturelles	CDD	1	1			1,00	1,00
Rédacteur	B	coordinatrice offre scolaire	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	Assistante administrative affaires culturelles	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	Coord. com et assistante de programmation	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	Coord. événements culturels	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Lecture publique									
Rédacteur principal 2ème classe	B	Directrice adj lecture publique	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adj. patrimoine PCP 2CI / 1CI a/c 1/09	C	Coordinatrice réseau bibliothèques	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Technicien	B	Responsable médiathèque	T	1	1	0,42	1,00	0,42	1,00
Animateur	B	Méd. num. affecté à mise en réseau biblio Mgu	CDD	1	1			0,33	1,00
Adjoint du patrimoine	C	Bibliothécaire - médiateur du livre	T	1	1	0,36	1,00	0,36	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	Bibliothécaire - médiateur du livre	T	1	1	0,25	1,00	0,25	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	Bibliothécaire - médiateur du livre	T	1	1	0,25	1,00	0,25	1,00
Adjoint du patrimoine	C	Bibliothécaire - médiateur du livre	CDD	1	1			0,36	1,00
Adjoint du patrimoine	C	Bibliothécaire - médiateur du livre	CDD	1	1			0,25	1,00
Adjoint du patrimoine	C	Renfort Catalogage réseau des biblio	CDD					0,17	0,17
Adjoint du patrimoine	C	Renfort médiathèque (rempl mise en réseau)	CDD					0,17	0,83
Thalle									
Agent de maîtrise	B	Régisseur général	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	Régisseur technique	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	Chargé d'accueil artiste et entretien	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Agent d'entretien	CDD					0,60	0,60
Adjoint administratif	C	Chargé d'accueil et de service bar	CDD						0,13
Site Saint-Sauveur									
Adjoint du patrimoine	C	référente site Saint Sauveur, ch. de miss arts vis	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2ème classe	C	Médiatrice	T	1	1	1,00	1,00	1,00	0,50
Adjoint patrimoine	C	Médiatrice saison + rempl TPI	CDD					0,38	0,50
Caméra 5									
Adjoint technique	C	Projectionniste	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	responsable d'exploitation Caméra 5	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	Vendeurs confiserie	CDD					0,28	0,28

GRADES	CATÉGORIE	Agents		Emplois permanents					
		Fonction	Statut	Postes ouverts 2018	Postes ouverts 2019	Postes pourvus 2018 (Statut Fonctionnaire)	Postes pourvus 2019 (Statut Fonctionnaire)	Temps effectif occupé (ETP**) 2018	Temps effectif occupé (ETP**) 2019
SPORT									
Conseiller des APS	A	Directrice sport	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Complexes sportifs									
Educateur des APS principal 1ère classe	B	Responsable des poles sportifs MB et LV	T	1	1		1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Agent exploitation poles sportifs	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Agent exploitation poles sportifs	T	1	1		1,00	1,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	Agent exploitation poles sportifs	T	1	1		1,00	1,00	1,00
Piscine									
Educateur des APS principal 1ère classe	B	Resp. pôle pédagogique	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Educateur des APS	B	Maitre nageur	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Educateur des APS	B	Maitre nageur	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Educateur des APS	B	Maitre nageur	T	1	1	1,00	1,00	1,00	0,80
Educateur des APS	B	Maitre nageur	T	1	1	1,00	1,00	0,80	0,80
Educateur des APS	B	Maitre nageur	CDD	1	1	1,00		1,00	1,00
Educateur des APS	C	Maitre nageur	CDD	1	1	1,00		1,00	1,00
Rédacteur principal 2ème classe	B	Resp. commercialisation	CDD	1	1				1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	Chargée d'accueil et régie piscine	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	Chargée d'accueil piscine	CDD	0,8	0,7			0,80	0,70
Adjoint technique principal 1ère classe	C	Resp. pôle technique piscine	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Agent d'entretien	CDD	0,65	0,65	0,65		0,65	0,65
Adjoint technique	C	Agent d'entretien	CDD	0,65	0,65	0,65		0,65	0,65
Adjoint technique	C	Agent d'entretien	T	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60	0,60
Adjoint technique	C	Agent technique	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	Agent technique	T	1	1	1,00	1,00	1,00	0,50
Emplois saisonniers piscine									
2 Educ. APS 2 mois TC Saison estivale	C	Maitres-nageurs	CDD					0,17	0,34
3 Opérateurs des APS remplaçants (1 dim sur 3)	C	Surveillants de baignade	CDD					0,42	0,42
3 Opérateurs Surveillants baignade saison 2 mois	C	Surveillants de baignade	CDD					0,50	0,50
2 Adjoints techniques Saison vestiaire bar	C	Agent d'entretien vestiaire	CDD					0,40	0,40
Accueil saison 2 mois	C	Agent d'accueil piscine	CDD					0,41	0,17
POLE COHESION SOCIALE									
FAMILLES									
Attaché	A	Directrice familles et coordinatrice CTG	CDD	1	1			1,00	1,00
Conseiller socio-éducatif	A	Resp. RAM	T		1		0,25		0,25
Educateur jeune enfant	A	Educateur RAM	T		1		0,25		0,25
Educateur jeune enfant	A	Educateur RAM	T		1		0,25		0,25
PREVENTION ET ANIMATION JEUNESSE									
Attaché	A	Directrice prévention et animation jeunesse	T		1		0,67		0,67
Animation jeunesse									
Animateur principal 1ère classe	B	Responsable Maison des jeunes	T		1		1,00		1,00
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	Animatrice	T		1		1,00		1,00
Adjoint d'animation	C	Animatrice (Dont 40% MAD)	T		1		1,00		0,60
Prévention jeunesse									
Educateur spécialisé	A	Educateur de prévention	T		1				
Adjoint d'animation principal 1ère classe	C	Moniteur éducation routière	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
SANTE									
Attaché	A	Coordinateur(-trice) CLS	CDD					1,00	1,00
Attaché	A	Responsable de l'autonomie au domicile	T		1				
Attaché	A	Chargé de mission audit (EHPAD)	CDD						0,67
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE									
Assistant EA principal 1ère classe	B	Directeur	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Assistant EA principal 2ème classe	B	Directeur adjoint	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	Assistante administrative	T	0,8	0,8	0,80	0,80	0,80	0,80
Professeur de classe normale	A	Chef d'orchestre	T	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13	0,13
Professeur de classe normale	A	Alfo	T	0,38	0,38	0,38	0,38	0,38	0,38
Professeur de classe normale	A	Chorale adultes	CDD	0,1	0,1			0,10	0,10
Assistant EA principal 1ère classe	B	Contrebasse	CDD	0,18	0,18	0,18		0,18	0,18
Assistant EA principal 1ère classe	B	Percussions	CDD	0,4	0,4			0,40	0,40
Assistant EA principal 1ère classe	B	Saxophone	T	0,3	0,3	0,30	0,30	0,30	0,30
Assistant EA principal 1ère classe	B	Trompette	T	0,33	0,33	0,33	0,33	0,33	0,33
Assistant EA principal 2ème classe	B	Clarinette	CDD	0,28	0,28			0,28	0,28
Assistant EA principal 1ère classe	B	Flûte	T	0,6	0,6	0,60	0,60	0,60	0,60
Assistant EA principal 2ème classe	B	Form. Musicale parcours musical	T	1	1	1,00	1,00	1,00	1,00
Assistant EA principal 2ème classe	B	Form. Musicale parcours musical	CDD	1	1			1,00	1,00
Assistant EA principal 2ème classe	B	Trombone	CDD	0,25	0,25			0,25	0,25
Assistant EA principal 2ème classe	B	Violon	CDD	0,53	0,53			0,53	0,53
Assistant EA principal 2ème classe	B	Violoncelle	T	0,35	0,35	0,35	0,35	0,35	0,35
Assistant EA principal 2ème classe	B	Saxo	CDD	0,15	0,15			0,15	0,15
Assistant EA	B	Accordéon	CDD	0,33	0,33			0,33	0,33
Assistant EA	B	Piano	CDD	1	1			1,00	1,00
Assistant EA	B	Piano	CDD	1	1			1,00	1,00
Parcours musical (Heures compl. et CDD)			CDD					0,46	0,46
Intervenants divers (Jury, accompagnateur)			CDD					0,05	0,05
				EMPLOIS PERMANENTS				EMPLOIS PERMANENTS ET CONTRACTUELS	
				OUVERTS		POURVUS PAR TITULAIRES		CONTRACTUELS	
				2018	2019	2018	2019	2018	2019
TOTAL ETP				137	153	107	119	131	150
ECART					16		13		19

**ETP : Equivalent Temps plein

Liste des délibérations du Conseil Communautaire du 01 avril 2019

- DELTDMC_19_038 Piste d'athlétisme du pôle sportif Maxime Bossis – Validation du plan de financement
- DELTDMC_19_039 Piste d'athlétisme du pôle sportif Maxime Bossis – Attribution des marchés de travaux
- DELTDMC_19_040 Constitution d'un Référentiel Topographique à très Grande Echelle (RTGE) sur des communes du département de la Vendée
- DELTDMC_19_041 Gestion du Référentiel Topographique à très Grande Echelle (RTGE)
- DELTDMC_19_042 Groupement de commandes Terres de Montaigu / CIAS – Acquisition et livraison de véhicules pour les besoins des services
- DELTDMC_19_043 Vote des comptes de gestion 2018
- DELTDMC_19_044 Vote du compte administratif du budget principal 2018
- DELTDMC_19_045 Vote des comptes administratifs des budgets annexes 2018
- DELTDMC_19_046 Bilan des acquisitions et cessions des propriétés foncières réalisées au cours de l'année 2018
- DELTDMC_19_047 Affectation des résultats des comptes administratifs 2018 sur l'exercice 2019
- DELTDMC_19_048 Subventions 2019
- DELTDMC_19_049 Participation aux syndicats intercommunaux et au SDIS 2019
- DELTDMC_19_050 Participation du budget principal 2019 aux budgets annexes
- DELTDMC_19_051 Participation du budget principal 2019 au budget principal du CIAS
- DELTDMC_19_052 Constitution d'une provision sur le budget annexe Immobilier d'entreprises et de services
- DELTDMC_19_053 Fixation des taux d'imposition de l'année 2019
- DELTDMC_19_054 Vote du budget primitif du budget principal 2019
- DELTDMC_19_055 Vote des budgets primitifs des budgets annexes 2019
- DELTDMC_19_056 Tableau des effectifs 2019